

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2021

Le 26 Mars 2021 à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la cantine sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de convocation au Conseil Municipal : 19 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

CAZORLA Dominique
CHABRIER Alexandre
CHARBONNIER Jérôme
DEFOND Marion
DEFOND Thérèse

GIBERT Maryline
MOREL Nathalie
PENT Damien
PERRET Clotilde
TORRE GOUTORBE Jeannine

Était absent : BLANCO Jordan

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 26 février 2021
- Vote des comptes administratifs 2020
- Vote de comptes de gestion 2020
- Budgets primitifs 2021
- Vote des taux des quatre taxes directes locales
- Annulation de dette
- Demandes de subventions
- Validation des devis pour l'aménagement du stade
- Convention dans le cadre des cultures diversifiées avec le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine
- Questions diverses
-

Ordre : Approbation du compte-rendu de la séance du 26 février 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Ordre : Vote des comptes administratifs 2020

Budget général :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	13503,18			126367,38
Opérations exercice	254811,45	246302,06	331 802,35	455318,83
Total	268314,63	246302,06	331 802,35	581686,21
Résultat de clôture	22012,57			249 883,86
RAR	3800	1200		
	24612,57			249 883,86

AFFECTATION RESULTAT

Résultat de l'exercice	249 883,86
Besoin de financement de la section investissement	24612,57
Excédent reporté	225271,29

Le budget général est approuvé à l'unanimité.

Ordre : Vote de comptes de gestion 2020

- **Budget de la forêt** : approuvé.
- **Budget du CCAS** : approuvé.
- **Budget du lotissement** : approuvé.

Ordre : Budgets primitifs 2021

Le budget primitif l'année 2021 est approuvé à l'unanimité.

Ordre : Vote des taux des quatre taxes directes locales

Après vote à main levée, 5 voix « pour », 2 « abstentions », 3 « contre », le conseil municipal opte pour une réévaluation des taux des quatre taxes directes locales :

Taxes directes locales	Taux
Taxe d'habitation	9,89 % (reste inchangé)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4.95 % (soit + 1%)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29.17 % (soit + 1%)
Taxe foncière des entreprises	16.94 % (soit + 1%)

Ordre : Annulation de dette

Créance admise en non-valeur : 2736, 77€.

Créance éteinte : 3317, 88€.

Ordre : Demandes de subventions

Le conseil municipal accorde une subvention d'un montant de 20€/enfant de Saint-Priest licencié au Basket Club de Noirétable (BCN) soit un montant de 80€.

Ordre : Validation des devis pour l'aménagement du stade

Les entreprises nous ont fait parvenir leurs devis pour l'aménagement du stade. Le conseil municipal a retenu les devis suivants pour débiter les travaux prochainement.

D'autres devis sont en attente de chiffrage et de révision à la baisse.

	Entreprises retenues	Montant HT des travaux
Désamiantage	Arnaud Démolition	5 700€
Assainissement		
Terrassement	SAS DEMOS TP	7 480 €
Maçonnerie	MCM	10 894, 10 €
Plomberie	LOUVET	
Charpenterie	La Charpenterie des Bois Noirs	24 900 €
Paysagiste	Ets GOUTORBE	1 281, 18 €
Installation Sportive	ESA	
Aménagement Paysager	CHARTIER	
TOTAL HT		

Ordre : Convention dans le cadre des cultures diversifiées avec le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine

Le conseil municipal autorise M. le maire a signé la convention et le cahier des charges du Syndicat Mixte de la Madeleine dans le cadre du « Programme Cultures diversifiées ».

Le conseil municipal autorise M. le maire, a signé le devis de l'E.S.A.T. pour un montant de 5 153, 33€ HT.

Ordre : Questions diverses

- Le conseil municipal donne son accord pour que le SIEL installe une antenne sur le point de mutualisation THD situé en face de la station-service.
- La commune est éligible au Programme National Ponts pour l'aide gratuite à l'établissement du recensement et d'un premier diagnostic concernant nos ouvrages d'art : viaduc, ponts sur la ligne, murs de soutènements à partir de 2 m de hauteur. L'inscription est à réaliser avant le 30 avril 2021.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 30 Avril 2021 à 20h30 à la cantine.

La séance est close à 00h00.